



les nouvelles de Loire Atlantique

Bimensuel édité par la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

Numéro 776 - 9 décembre 2004

Prix : 0,38 €

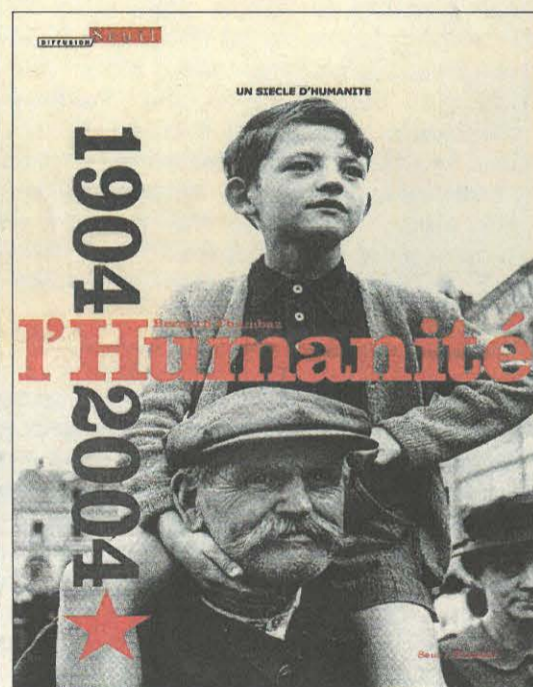
Transports en commun de l'agglomération nazairienne :



L'explosion d'un système social base sur les inégalités salariales.

Les communistes soutiennent le mouvement et font
des propositions concrètes.

Une idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année



À l'occasion
du centenaire
de l'Humanité,
l'ouvrage de Bernard
Chambaz disponible
au prix de 39 euros

Vite lu



Ce nouveau numéro des Nouvelles est pour le moins chargé et essaie de répondre au mieux à une actualité départementale et générale très vivante. Notre dossier Europe nous permettra d'aborder la question de la monnaie dans le cadre du traité constitutionnel, nous reviendrons sur les dossiers locaux avec les événements que nous avons connus dans la région nazairienne, et particulièrement le conflit de la STRAN et les coups de colère du maire de Saint-Nazaire. Nous traiterons également la conférence de presse qu'ont tenu conjointement M. Rica, G. Bontemps et J.L Le Corre sur les dossiers du développement du département et termineront ce 776ème numéro en flirtant avec les fêtes de fin d'année. Bonne lecture à tous et surtout écrivez nous pour préparer ensemble la nouvelle formule des Nouvelles, prévue pour le début 2005.

● Être utile et efficace

Cette fin du mois de novembre aura été marquée par une activité politique intense sur notre département avec une situation particulièrement tendue dans la région nazairienne avec les dérapages contrôlés ou non du Maire de Saint-Nazaire qui tant dans ses responsabilités municipales qu'intercommunales ne semble pas accepter des avis différents du sien. Comme ont tenu à le préciser les Présidents des groupes communistes et républicains à la CARENE et à Saint-Nazaire, le Secrétaire de la Fédération du PCF, Michel RICA, le droit à la différence existe et ceci jusqu'au vote, il est l'un des piliers de la démocratie et rien ne serait plus dangereux que de vouloir uniformiser les prises de positions ou les votes. Il y a entre les différentes forces politiques de gauche des différences réelles et importantes. Elles ne peuvent pas être gommées au bon vouloir de quiconque, elles ne doivent pas non plus empêcher de prendre ensemble nos responsabilités dans les gestions de villes ou d'intercommunalités quand nous avons décidé en son temps, de le faire. C'est le choix qu'on fait les citoyens, il faut le respecter.

Les Communistes, leurs élus, communistes et républicains, sont décidés à continuer à travailler partout où ils peuvent faire avancer les dossiers importants pour l'avenir de notre département. C'est le cas en ce moment en ce qui concerne le 3ème franchissement de la Loire pour lequel, ils militent tout en n'approuvant pas des déclarations du Président du Conseil général qui repousse à 20 ans la réalisation d'un ouvrage aujourd'hui reconnu par tous comme incontournable. C'est le cas également de Donges Est où la responsabilité de la droite et de ses principaux représentants sur notre région, Roselyne BACHELOT et François FILLON est écrasante quant au retard que prend la réalisation de l'extension du port avec les conséquences fâcheuses que cela peut avoir sur son développement futur.

Les Communistes et leurs élus entendent bien continuer dans la voie qu'ils se sont tracée, en étant utiles par leurs actions, utiles à leurs concitoyens mais aussi en étant aux côtés des salariées en lutte contre les injustices sociales à l'exemple de ce qui se passe dans les transports en commun de la région nazairienne.

Y.C.

En bref

Vive le roi !

Ça y est, il a été sacré ce bon père Nicolas, sacré par les siens quelques jours avant sa fête, sacré par ces 70 830 femmes et hommes de nos braves villes et campagnes qui ont décidé de le porter à la tête de leur mouvement : l'UMP. Il s'en va de Bercy parce que son chef l'en a dissuadé ou peut être un peu obligé ; mais qu'importe le jeune loup fougueux croit en son avenir comme Jeanne D'Arc en d'autres temps donnait sa vertu à la France.

Roi ou empereur ?

C'est une vraie question pour celui qui n'hésite pas à mettre les petits plats dans les grands en ce mémorable 28 novembre 2004. Toute la presse a parlé de sacre mais l'intéressé lui s'en défend en récusant l'expression pour parler de «raz de marée». Et puis conclut-il toujours très modestement «Vous en connaissez, vous, des empereurs qui ont été élus». Là, c'est vrai il nous en bouche un coin le père Nicolas.

Un vrai chef !

Presque une élection à la soviet. Il y avait peut-être plusieurs candidats à la présidence mais excusez du peu, 85,10% qui s'affichent sur un immense panneau lumineux là, on ne discute pas. Qu'importe, pour Christine BOUTIN qui semble être meilleure pour débattre à l'Assemblée nationale quand l'IVG est à l'ordre du jour, tant pis pour Nicolas DUPONT-AIGNAN le souverainiste qui ont vu tous deux passer le coup sans réaction... il y a un chef qui a fait imprimer des tee-shirt à son effigie, graver des tasses de thé et je ne sais quoi encore. Ça, c'est un signe qui ne trompe pas sur le culte de la personnalité du chef.

Made in USA

Ils étaient 30 ou 40 000 au Bourget pour le sacre, à un moment ce n'est plus le chiffre qui compte mais les conditions dans lesquelles, il s'est déroulé. Chacun à encore en tête les grandes messes républicaines ou démocrates lors des élections américaines, et bien on est maintenant quitte, «on a plus rien à leur envier» on a eu nous aussi notre grande messe, les fastes de l'électronique, de l'image, de la mise en scène, on a tout eu.

Combien ça coûte ?

Jean Pierre PERNOD peut se manger les ongles, cette petite guinguette entre amis, aux portes de Paris, aura coûté la bagatelle de 5 millions d'euros au minimum, soit, permettez moi d'arrondir, 3,3 milliards de nos vieux francs... Et pourtant quand, Ministre des Finances, Nicolas SARKOZY parlait d'économies devant les caméras de télévision, il faisait pleurer ceux qui faute de moyens, ne pouvaient pas en faire. C'est dur, ne trouvez-vous pas de ne pas être bien compris.

De vous à moi

L'argent, l'argent, ils n'ont plus que ce mot là à la bouche. Il n'y a pas une question, pas un problème qui ne soit soulevé sans que cette litanie revienne. On parle franchissement de la Loire avec un 3ème pont, la réponse du Président du Conseil général n'est pas sur les difficultés rencontrées par nos concitoyens, mais l'argent. On parle de l'augmentation des salaires des fonctionnaires, on nous répond par un chiffre de ce que coûterait cette augmentation sans se soucier de la perte du pouvoir d'achat que ces derniers ont subi depuis de nombreuses années. Mais face à cela, on ne parle pas ou peu des quelques 20 millions d'euros que Edouard de ROTH-SCHILD est prêt à mettre, à titre personnel, pour renflouer le journal «Libération». On ne met pas en parallèle les quelques 5 millions d'euros que l'UMP a mis pour le sacre de son nouveau chef, l'autre dimanche au Bourget, pas plus que les milliards de profits réalisés par les entreprises sur le dos des salariés.

Alors l'argent, ce nerf de la guerre, il y en a ou il n'y en a pas ?

C'est sûr, il y en a. Il y en a comme il n'y en a jamais eu, mais le problème c'est qu'il reste dans les mains de quelques uns seulement qui veulent jalousement garder leurs privilèges.

Toute la question qui est posée à notre société se

résume dans l'utilisation qui est faite de cet argent. Doit-il servir à répondre aux besoins exprimés par les hommes ou gonfler indéfiniment les profits ?

Prenons deux exemples : trente heures réservées au Téléthon, des dons de milliers de Françaises et Français, cette année encore, est en soit un évènement mais, n'est-il pas judicieux de se battre pour donner au Ministère de la Santé les moyens de répondre aux questions liées à la recherche médicale ? Deuxième exemple, à l'approche de la période de froid, les associations caritatives vont tenter de rendre moins difficile la vie de milliers de gens mais là aussi, n'y a-t-il pas là encore nécessité d'obliger le gouvernement à prendre des dispositions pour juguler la misère et l'exclusion.

Quand on est capable d'aligner 5 ou 20 millions d'euros comme on vient de le voir, et ce n'est là qu'une infime partie de l'argent disponible, il doit être possible de trouver de réelles solutions aux questions posées. Mais pour cela, il faut en avoir la volonté et le courage politique. Ce qui ne semble vraiment pas être la qualité de nos gouvernants, qu'ils soient aux destinées de l'état ou plus près de nous, de notre département.

Y.C

École : reconstruire les valeurs et les ambitions du service public

Le projet de loi Fillon suivant les recommandations du rapport Thelot, assigne à l'Etat, la responsabilité de mettre en place un service d'éducation avec des ambitions politiques en totale contradiction avec nos conceptions du service public.

L'Etat aurait la responsabilité d'imposer un service public en organisant les différences territoriales et sociales pour mieux les contrôler. La clef de voûte de cette conception repose sur des structures locales autonomes adaptées aux populations qu'elles scolarisent, financées par les collectivités territoriales. Service public, fondé sur le projet et la contractualisation, remodelé par les modes de gestion nouveaux organisés par la LOLF (Loi Organique réformant les financements publics), des responsabilités hiérarchiques inspirés du manage ring des entreprises privées. A terme, ce sont les garanties statutaires, l'indépendance des personnels, leurs garanties d'emploi qui sont menacées. Il répond en cela aux attentes du MEDEF et de l'Europe libérale.

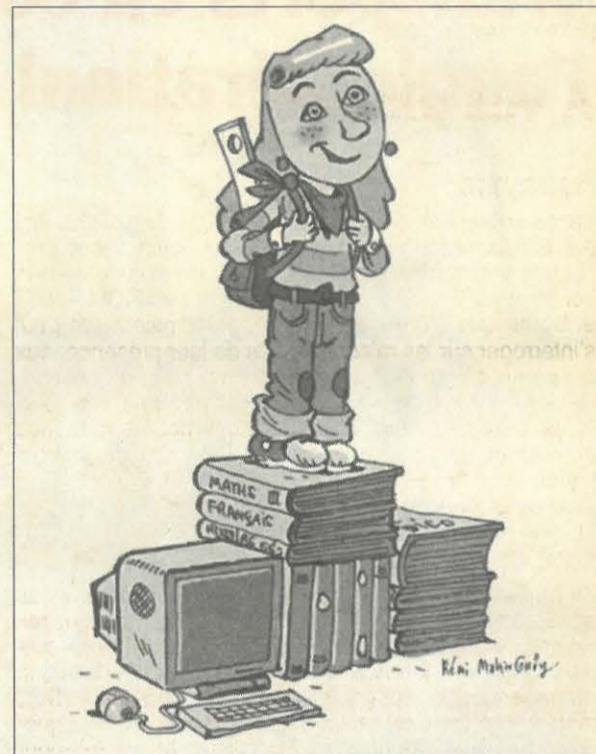
Plutôt que de lutter contre les inégalités, ce service public aura pour mission d'inscrire les différences sociales, les inégalités dans un projet de société qui n'a pas plus pour ambition de mettre l'homme au centre des valeurs mais d'articuler formation, sélection scolaires avec les besoins à court terme de l'économie (besoin de salariés à faible qualification par exemple). Le maintien de diplômes nationaux dans cette conception n'est qu'un leurre pour masquer les orientations profondes du projet.

Le rôle de l'Etat reste essentiel, mettre en place des structures, des modes de fonctionnement, des niveaux décisionnels et de représentation qui visent à faire accepter ce système inégalitaire par ses acteurs.

Fondamentalement, le rapport Thelot ne pose pas le débat «service public ou pas» mais «quel service public pour quelle société?».

Notre conception du service public d'éducation implique la volonté de mettre fin aux disparités territoriales qui se sont accentuées depuis les lois de décentralisation de 1982.

La part des financements d'Etat diminue, celle des collectivités augmente au point de se rapprocher de celles inscrites dans le budget de l'Etat. Les unes s'inscrivent dans un cadre national, les autres – tout aussi légitimes – ne concernent qu'une région, un département, une commune et génèrent des inégalités qui s'amplifient. Les propositions Thelot que semblent prendre en compte le Ministre, vont accentuer cette orientation. Conjuguées avec les lois de décentralisation imposées par le gouvernement, cette



orientation va faciliter le processus déjà engagé, d'externalisation de nombreuses missions de service public déléguées à un pôle marchand.

A ces conceptions libérales, nous proposons d'opposer un service public d'éducation nationale qui se donne pour ambition de faire acquérir à tous les enfants, une culture commune avec comme priorité, le combat contre les inégalités, non pour un pseudo conformisme mais bien pour donner à chaque être humain, les chances de développer toutes ses potentialités culturelles, professionnelles, citoyennes. Service public d'Education fondé sur des valeurs et ambitions collectives qui permettra à chacun de développer réellement son projet individuel. Chaque élève, chaque collégien, lycéen de notre pays doit bénéficier de conditions d'études équivalentes (offres de formation, matériel pédagogique, crédits de fonctionnement, aide pour l'accès aux structures culturelles ou de recherche, transports...), les conditions d'une réelle gratuité doivent se réaliser.

Nous proposons la mise en place d'un fonds d'action contre les inégalités. Celui-ci doit comprendre une double dimension : favoriser la mise en place de conditions d'enseignement, de recherche pédagogique, de formation pour lutter contre les inégalités notamment celles des milieux populaires, et de compensation financière pour réduire les inégalités territoriales.

Pour cela, le budget de l'Education doit s'inscrire comme priorité première dans les dépenses de la nation et être porté par étapes à 7% du PIB. Les dépenses d'éducation des collectivités territoriales étant réorientées dans les fonds de lutte contre les inégalités scolaires et territoriales.



Nous vous donnons la parole

La Constitution européenne interpelle chacun d'entre nous. Vous êtes nombreux à participer dans les différentes initiatives au débat sur ces questions. Notre journal a décidé de s'investir dans cet échange en vous donnant la parole. Ecrivez nous à NLA 41 rue des Olivettes 44000 Nantes ou par mail à nla.publicite@wanadoo.fr. Nous publions dans ce numéro trois premières contributions au débat. A vos plumes, maintenant.

A vos plumes

Asphyxie

Le 13 novembre, à Guéret (Creuse), avec les élus qui ont démissionné de leur mandat, de nombreuses personnes ont manifesté pour protester contre la casse des services publics. Très médiatisés, François HOLLANDE et Dominique STRAUSS-KAHN y participaient. On peut s'interroger sur les raisons réelles de leur présence, eux qui prônent le «oui» à la future Constitution européenne, laquelle, comme on le sait, asphyxiera à terme... les services publics ! Une telle attitude n'honore pas ses auteurs et ne peut qu'accentuer la «crise de la politique».

Georges Leray, La Regrippière, 44

Que de médiatisation

La presse locale et notamment Ouest France dans ses dernières éditions n'en finit pas de nous rappeler que les Socialistes votent pour déterminer la position de leur parti pour le référendum sur le projet de Constitution européenne. Un reportage ici, un avis autorisé là... Soit, mais à trop en faire, on se demande vraiment si le quotidien ne roule pas pour les Socialistes et de plus pour ceux qui voteraient «oui»...

Cécile M, Nantes, 44

Services publics

Cheminot, je suis extrêmement attentif au devenir des services publics en France. Ayant acheté le texte intégral du projet de Constitution, j'ai cherché en vain le mot service public. Ayant également remarqué qu'il ne serait plus possible à un état de subventionner ses services publics, je suis très inquiet pour l'avenir si le «oui» passait. Une raison de plus pour m'engager dans la bataille du «non».

Reçu par internet

Le texte intégral du projet de Constitution est toujours disponible auprès des militants communistes et dans les différents sièges de section et à la Fédération. Si vous n'êtes pas encore en possession de ce document indispensable pour mieux comprendre les enjeux de ce projet, demandez-le.



Le projet de constitution : qui détient la monnaie détient le pouvoir



La Banque centrale sans contrôle

Un chapitre entier du traité constitutionnel se rapporte aux questions monétaires. On peut ainsi lire à l'article III-117 «... l'instauration d'une politique économique fondée sur une étroite coordination des politiques économiques des états membres, le marché intérieur et la définition d'objectifs communs et conduite conformément au respect du principe d'une économie de marché ouverte où la libre concurrence est libre.

Parallèlement, dans ces conditions, et selon les procédures prévues par la Constitution, cette action comporte une monnaie unique... Cette action des états membres et de l'Union implique le respect des principes directeurs suivants : prix stables, finances publiques et conditions monétaires saines et balances des paiements stables».

Un peu plus loin dans le texte, l'article III-181 précise les conditions de ces principes en ces termes «Il est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des états membres, d'accorder des découverts ou tous autres types de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publiques des états membres. L'acquisition directe auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette, est également interdite».

Enfin l'article III-184, décrit l'ensemble des procédures qui peuvent être engagées par l'Union si une nation ne respectait pas le Traité, notamment dans le domaine du déficit public.

Nous sommes là au cœur de l'Europe libérale et aussi malheureusement au centre de ladite «Constitution pour l'Europe», constitution qui décide pour l'essentiel de l'utilisation des ressources de l'Europe avec comme mission, non pas de promouvoir l'emploi ou la formation – ces mots ne figurent d'ailleurs pas dans le texte – mais de rendre la zone euro «attractive» pour les «investisseurs» et plus précisément pour les spéculateurs. C'est ce que nous vivons aujourd'hui dans les rapports entre le dollar et l'euro.

Une des autres questions de ce chapitre relève de la notion de «stabilité des prix» qui signifie en fait, baisse des dépenses publiques et sociales, la modération salariale et les réformes libérales des retraites et de la protection sociale. Ces derniers mois en France, toutes les grandes mobilisations sociales comme les chercheurs, les personnels de la santé, de l'éducation nationale, les chômeurs recalculés, ou encore les intermittents du spectacle, se sont retrouvées en butte au rationnement des dépenses publiques ou sociales et cela, alors que le pacte de stabilité est aujourd'hui en crise. Cette question touche aussi directement à la notion de service public notamment dans notre pays, question que nous avons traitée dans notre dernière édition. C'est avec ces éléments en tête que les rédacteurs du projet de constitution, ont tout fait pour maintenir la Banque centrale européenne à l'abri de toute pression. Et c'est cela qu'ils appellent démocratie ?...



Plus que des traces

A l'heure où ces lignes sont écrites, le résultat officiel du vote interne au sein du Parti socialiste sur le projet de constitution européenne, n'est pas connu. Quoiqu'il en soit, le débat qui a traversé ce parti ne sera pas sans laisser des espaces importants à ceux qui veulent parmi les Socialistes, une politique qui prenne en compte les valeurs de la gauche dans notre pays. Les partisans du «oui» ont souvent, à l'image de leur Premier secrétaire, mis en balance l'existence même du parti, son unité, l'idée qu'il ne peut pas en être autrement que d'accepter le projet, ou encore que le parti est lié à la construction de l'Europe et qu'il ne peut s'en écarter. Ces arguments parmi d'autres, ne peuvent gommer les volontés fortes, exprimées au sein du Parti socialiste pour construire une autre Europe, une Europe au service des peuples et de ses habitants, une Europe qui se libère des dictats et de la domination de l'argent. Il y a, c'est certain beaucoup d'éléments qui plaident en faveur des partisans du «non» dans notre pays. De nombreuses forces politiques, des personnalités, s'investissent aujourd'hui pour ne pas laisser au libéralisme, le boulevard que représenterait cette Constitution pour mener à bien leur politique. Quand la Présidence de la République pense à avancer la date du référendum, c'est que le «non» progresse dans l'opinion publique, c'est que les arguments qui plaident pour le «non» marquent des points. Continuons à investir le terrain, à aller à la rencontre des citoyens et à ouvrir des lieux de débat et de concertation. C'est ainsi que nous serons utiles et efficaces dans notre combat pour une autre Europe.

Les Alternatifs pour le «non»

Les Alternatifs de la Fédération de Loire-Atlantique ont décidé à leur tour de se prononcer contre le projet de Constitution européenne. Cette position explique ses représentants, s'inscrit dans la continuité des actions menées et développées avec le mouvement social. Non, le capitalisme n'a pas gagné, expliquent les Alternatifs qui engageront des initiatives publiques et ouvertes dans les semaines qui viennent en faveur du «non».

**Conflit de la STRAN
Des propositions
pour sortir de l'impasse**

Les semaines se suivent et le conflit des transports en commun s'enlise dans la région nazairienne. Dans une lettre ouverte à la population, les élus communistes demandent que les négociations s'engagent sans plus attendre et font des propositions concrètes pour sortir de l'impasse.

Il est urgent de se mettre autour d'une table et de s'écouter.

Est-il anormal de réclamer : «à travail égal» de toucher un «salaire égal» ? D'autant qu'interviewés par la presse régionale, les responsables syndicaux se sont montrés très mesurés : «**Si on veut nous faire d'autres propositions, sous d'autres formes, nous sommes prêts à les entendre et les examiner**» affirmaient-ils dès le 26 novembre.

Le Président de la CARENE et le Vice Président chargé des transports annonçaient quatre jours plus tard, à la presse et dans une lettre envoyée individuellement à chaque salarié de premières mesures concrètes mais sans vouloir en discuter avec les organisations représentatives. «**Personne n'a rien à gagner à une partie de cache-cache alors qu'il faut sortir par le haut du conflit**» nous déclare Hubert DELAHAIE, Président du groupe. Négocier, «**c'est l'intérêt des salariés, c'est l'intérêt des usagers de la région nazairienne qui ont plus que jamais besoin d'un service public de transports moderne et qui répondent réellement à leurs besoins**» soulignent, le 2 décembre, les élus du groupe dans une lettre ouverte à la population. «**Même si, pour notre part, nous les jugeons insuffisantes, nous reconnaissons que pour la première fois... des propositions existent qui peuvent permettre que se noue un dialogue constructif**».



**Trois propositions
pour sortir de l'impasse**

Les 14 élus de la communauté d'agglomération proposent trois propositions concrètes pour avancer. Ces propositions ne sont pas à prendre ou à laisser. «**Leur prise en compte, même partielle et échelonnée dans le temps, selon un calendrier négocié et accepté par les parties en présence, nous paraît susceptible de dénouer la crise**».

- En 2003, la STRVN a déclaré 145 000 euros de bénéfices, la STRAN 161 000. Quels seront les bénéfices dégagés en 2004 ? Ne peut-on pas décider ensemble qu'une partie de cet argent pourrait permettre d'augmenter les salaires ?

- Depuis 4 ans la navette électrique, en panne quatre mois par an, a coûté très cher. En terminant avec cette expérience permettrait de dégager 35 à 40 000 euros par an

- La CARENE conserve une partie du produit de la taxe de versement transport (600 000 euros) pour financer d'éventuels aménagements urbains. Ce prélèvement qui -sauf erreur de notre part- n'a pas été utilisé à plein cette année, ne peut-il pas lui aussi servir à régler une partie de la question ?

La question du financement des revendications immédiates comme à terme, le fait qu'il ne doive plus exister qu'une seule société de transport public sur le territoire de la CARENE posent un réel problème financier à la collectivité. C'est la raison pour laquelle, les élus communistes et républicains font d'autres propositions dans le cadre de la préparation du projet de budget 2005 : «**Voilà deux ans que nous demandons qu'on augmente la taxe de versement transport exigible auprès des entreprises de plus de 9 salariés. Le taux actuel de cette taxe est très bas : 0,95%. Il peut, il doit être revalorisé**».



Accepter la différence

Elus communistes et républicains. Le droit à la différence... jusque dans le vote.

Le 9 novembre, les 14 élus communistes et républicains de la Carene font bloc et votent contre l'installation du centre de traitement des ordures ménagères à Donges car elle menace directement les activités portuaires. Joël Batteux sanctionne alors le Président communiste de la commission environnement en lui retirant le dossier des ordures ménagères. Trois jours plus tard, après avoir manifesté son soutien aux travailleurs de la Stran en lutte, et s'être abstenu sur un contrat de ville qu'il critique en vain depuis deux ans, le groupe communiste de Saint-Nazaire se voit apostrophé par le Maire qui, constatant un «**changement de stratégie**», se dit prêt «**à en tirer les conséquences**». Les élus quittent alors la salle pour protester contre des menaces «**intolérables**» venant du premier magistrat de la commune. Refuser le débat quand il traite des questions qui fâchent, manier le bâton au premier désaccord venu sont les signes d'une bien grande faiblesse. Le Président de la Communauté d'agglomération doit admettre la représentativité du groupe communiste et républicain qui compte trois maires et 14 élus à la Carene tout comme le Maire de Saint-Nazaire se doit de

faire respecter les règles élémentaires du débat démocratique au Conseil municipal. Chaque fois que cela sera nécessaire, sur des questions de société comme sur les luttes les élus communistes et républicains mèneront le débat, feront des propositions concrètes, revendiqueront le droit à la différence jusque dans le vote sans que cela puisse remettre en cause leur participation dans les exécutifs et le mandat confié par les électeurs. Le débat ayant eu lieu, une majorité s'étant dégagée, les élus communistes et républicains à chaque fois qu'ils en ont eu responsabilité, ont toujours travaillé à mettre en œuvre la solution qui a été majoritairement retenue. Cette règle démocratique n'a jamais été remise en cause par les groupes que ce soit à la Carene ou à Saint-Nazaire. C'est la raison pour laquelle le groupe communiste et républicain juge totalement inacceptable la décision prise par le Président de la Carene de dessaisir Marc Justy du dossier des ordures ménagères. Le Président de groupe et le Président de la Commission environnement ont demandé à être reçus rapidement par le Président de la Communauté d'agglomération pour que cette mesure soit rapportée au plus vite. La rencontre aura lieu le mardi 7 décembre.



Forum de Montoir

Alain Peny repart l'Huma sous le bras.

Jeudi 25 novembre, les communistes de la Brière organisaient à Montoir un forum contradictoire sur le projet de Constitution européenne. Elisabeth Gauthier, membre de la direction nationale du PCF et Alain Peny, Maire de Besné et «**militant de base de l'UDF**» croisaient ainsi le fer devant une assistance d'une cinquantaine de personnes qui ne sont pas restées inactives. Les Nouvelles de Loire Atlantique vous proposent quelques morceaux choisis de cette soirée :

«**Où peut bien être la démocratie dans un projet qui a été écrit à huis clos par une convention ad hoc présidée par Giscard d'Estaing. Pire encore, sur les 448 articles du texte, 340 ont été rajoutés après que la convention ait terminé ses travaux**» remarquait la dirigeante communiste tandis que son adversaire répliquait : «**Avoir une Constitution c'est un progrès. Si on compare ce texte au Traité de Nice, c'est un pas en avant**».

«**Avec ce texte fondamental, pour la première fois l'Europe qui est maintenant à 25 et rassemble 455 millions d'habitants, devient autre chose qu'un marché**» affirme l'élu local tandis que sa voisine rappelle à la salle

que rien ne sera plus possible «**dès lors qu'on n'obéira pas aux règles de la concurrence libre et non faussée**». «**Les services publics, les questions sociales seront traitées dans le cadre de la solidarité nationale**» affirme alors Alain Peny qui se dit prêt à faire appel au peuple si on touche à son bureau de poste. «**Quelle solidarité nationale ?**» rétorque la responsable communiste «**dès lors que Raffarin a tout décentralisé**». Et de faire la démonstration que de l'hôpital à la Poste en passant par la SNCF la stratégie de la droite et des gouvernements qui ont précédé a été de priver les services de moyens, «**de pourrir le fruit de l'intérieur pour ne plus avoir qu'à le laisser tomber**». C'est l'Humanité Hebdo à la main que la salle interviendra pour parler du manque de pouvoirs du parlement européen, de l'indépendance d'une Banque Centrale Européenne contrôlée seulement par les puissances de l'argent, des liaisons dangereuses de l'Union avec l'OTAN... Beau joueur, «**le militant de base**» reconnaissait le mérite du quotidien communiste d'avoir fait le pari de l'édition intégrale du texte et quittait la salle avec un exemplaire sous le bras. La Section de Saint Nazaire organisera un forum sur la Constitution européenne le jeudi 27 janvier à 18 heures.



**Le «non» dans une
dynamique de progrès social**

Une soirée d'échanges entre militants communistes avec Daniel CIRERA, responsable national du PCF aux relations internationales, le 25 novembre à Nantes, a permis de donner du sens à l'engagement du PCF dans la bataille pour le «**Non**» au traité constitutionnel européen. Le dirigeant communiste soulignait à cette occasion l'importance d'affirmer notre vision de l'Europe à partir des enjeux actuels. Il montrait comment l'actualité internationale (réélection de Bush, événements en Ukraine) renforçait la volonté de résistance au modèle américain. Dans le même temps, Daniel CIRERA démontrait en quoi nous devons enraciner notre positionnement dans tout ce qui bouge actuellement : du mouvement de luttes de 1995 aux élections européennes du printemps dernier en passant par la mobilisation des maires des petites communes pour la défense du service public.

Il ne s'agit donc pas d'opposer au traité constitutionnel actuel une contre proposition «**clé en main**», un peu plus social ! Pour le dirigeant communiste, l'enjeu est bien de partir du réel, du potentiel que représente cette spécificité européenne – et particulièrement française – que représentent les luttes sociales, l'apport communiste, les acquis sociaux, la laïcité, etc. «**L'Europe, souligne-t-il, doit se construire comme élément de dynamique pour le progrès social et la France peut y contribuer à partir de ses propres acquis**». Daniel CIRERA insistait sur la nécessité de combattre le traité à partir de ce qui est fondamentalement mauvais dans sa rédaction actuelle. Ainsi, aujourd'hui, tout ce qui est un obstacle à

la concurrence, au marché, serait un obstacle à l'Europe (par exemple : le droit au travail serait une entrave à la concurrence). La question est donc la suivante : le marché doit-il imposer sa loi ?



Le responsable du PCF montrait alors le rôle que pourrait jouer l'Europe dans le monde, notamment au Proche Orient, à partir de ce qui s'est passé en Irak : le fossé s'est creusé entre la vision européenne et la vision américaine du monde. Un socle «**multilatéraliste**» existe qui montre que la résistance populaire à cette vision américaine peut être le pilier d'un autre traité constitutionnel européen. Ce traité pourrait s'appuyer sur les repères progressistes, nationaux. Ainsi nous pensons, nous communistes, que les parlements nationaux pourraient, à l'égal du Parlement européen, jouer un rôle dans cette perspective. Daniel CIRERA concluait en montrant en quoi une victoire du «**Non**», loin de créer le vide juridique voire le chaos que certains annoncent, permettrait de pousser plus loin et plus fort le débat sur la nécessité d'une politique antilibérale.

3 dossiers pour le développement et l'équilibre de notre département

Quelques repères

1°) Démographie et franchissement de la Loire

*La démographie de l'aire métropolitaine à évoluée de 9% ces 10 dernières années. Les perspectives avancent 100 à 150 000 habitants en plus pour les prochaines décennies.

*Le trafic routier sur le pont de Saint-Nazaire est en constante augmentation. 27 000 véhicules/jour en 2007, 38 000 en 2010. Le pont ne pouvant absorber que 1500 véhicules/heures les analystes prévoient 26 minutes d'attente le matin et le soir dans 6 ans.

2°) Le port et son trafic

• Le développement de Donges Est, c'est 500 mètres de nouveaux quais et 50 hectares de surface.

• Ces dernières années, le trafic ne cesse de croître. Il va battre cette année encore, son record historique. Les perspectives avancent le chiffre de 40 millions de tonnes en 2010.

• 1 emploi portuaire, c'est 1 emploi dans le transport terrestre, 1 dans la consommation et 6 dans le secteur industriel.

• La ville de Bilbao est en train de réaliser 14 kilomètres de quai.

La ville d'Anvers vient de mettre en service 7 kilomètres et envisage 10 kilomètres supplémentaires pour 2010.

Interpellation des pouvoirs publics

A l'issue de la conférence de presse, Michel RICA, Gilles BONTEMPS et Jean Louis LE CORRE ont fait part de leur intention d'interpeller les ministères concernés par ces dossiers ainsi que le Préfet. Notre journal ne manquera pas de relater les suites qui seront données sur ces questions.

Réuni autour du Secrétaire de la Fédération du Parti Communiste, Michel RICA; pour une conférence de presse le 29 novembre, Gilles BONTEMPS Vice président de la région et Jean Louis LE CORRE Vice président du Conseil général ont poussé un fort «coup de gueule» suite aux différentes annonces faites au sujet du 3ème franchissement de la Loire et de Donges Est.

D'entrée, Michel RICA a tenu à préciser que les dossiers doivent être examinés d'une façon globale. L'aménagement et le développement de notre département doivent être équilibrés entre les différents territoires ; que ce soit en terme d'emploi, d'urbanisme, d'infrastructure, de déplacement ou du coût du foncier. L'actuel débat autour du diagnostic du SCOT nous y invite, les Communistes y participent concrètement, donnent leur avis et formulent des propositions.

Le 3ème franchissement de la Loire

Le constat est accablant sur la saturation des franchissements actuels qu'il s'agisse du Pont de Saint-Nazaire ou de celui de Cheviré. Le développement constant du trafic routier démontre à lui seul, le besoin d'un nouveau franchissement qui permettrait de plus, le développement économique et la création d'emplois dans le Pays de Retz qui en a fort besoin. Il faut sortir du «débat schématique» qui limiterait la vocation du sud Loire au seul tourisme. D'autre part, si ce nouveau franchissement devient indispensable pour les habitants du département, il l'est tout autant pour les déplacements entre les Pays de la Loire, la Normandie, la Bretagne ou encore le Charente Poitou.

L'annonce faite par le Président du Conseil général de reporter à 20 ans ce nouveau franchissement n'est pas acceptable pour les élus et



dirigeants communistes qui rappellent qu'il est inscrit dans la directive d'aménagement du territoire et que la loi de décentralisation rend le Conseil général maître d'œuvre du projet. Comment expliquer alors que le Comité de pilotage duquel Jean Louis LE CORRE est membre, n'a pas été convoqué et ne s'est donc pas réuni depuis les dernières élections de mars dernier soit depuis le changement de majorité au Conseil général. Nous ne pouvons accepter, précisent-ils, qu'aucune étude ne soit actuellement en cours ou prévue pour avancer sur la faisabilité du projet, son coût, son financement. Ce retard sera au final autant de temps de perdu pour la réalisation de l'ouvrage et autant de difficultés supplémentaires rencontrées. N'attendons pas que l'état prenne les choses en mains, ont-ils lancé, car dans ce cas, on risque d'attendre longtemps.

Aéroport Notre Dame des Landes

Si ce dossier semble mieux parti que les deux précédents, il est nécessaire de faire preuve de beaucoup de vigilance car tout retard serait très préjudiciable pour l'avenir. C'est ainsi que les élus et la Fédération du PCF insistent à l'exemple de Donges Est et du 3ème pont que rien n'est jamais acquis et qu'ils restent très attentifs à l'évolution du dossier.

Donges- Est

Le récent «interview commandé» de Roselyne BACHELOT et «l'invitation» d'un représentant du Ministère de l'Equipement à l'encontre de la direction du port à revoir la copie de son développement sur Donges Est, ont fait monter la moutarde au nez au nez des élus communistes et de la direction de la Fédération qui tiennent à rappeler, pour le moins un peu fâchés, quelques vérités sur le dossier. Le dossier a déjà perdu beaucoup de temps. Un an, lorsque Roselyne BACHELOT était Ministre, et une nouvelle année du fait du Ministre des Transports qui cherche des faux fuyants avec Bruxelles pour retarder le dossier. C'est ainsi que, ce qui devait se concrétiser en 2005, est repoussé aux calendres grecques quand, alors qu'il y a urgence sur le développement du port afin répondre aux obligations de droit européen et d'augmentation des trafics. De nombreux marchés ne sont en effet pas concrétisés parce que le port est saturé. C'est notamment le cas pour des marchés de coke, de matériels de forage ou encore de sable ou de laitier. D'autre part, les élus notent que de nombreux navires ne peuvent accoster faute de place et restent en mer pour attendre leur tour. Demain, avec

l'obligation faite par une directive européenne de séparer les produits alimentaires des autres marchandises, l'aggravation de la situation sera encore plus marquée.

Le dossier Donges Est, devait d'ailleurs préciser Gilles BONTEMPS, a été validé par tous, il a été contractualisé avec l'état, les engagements doivent donc maintenant être tenus. C'est un zéro pointé à Roselyne BACHELOT et François FILLON qu'adressent ensemble les élus qui déclarent-ils, à l'exemple de ce dossier, ne défendent absolument pas les intérêts de la région.

Ce dossier est primordial pour le développement de notre département, devaient ils préciser, il s'inscrit dans le schéma des services collectifs des transports de marchandises qui ne cesse de croître et qui a pour ambition de satisfaire les besoins du transport dans le respect des objectifs liés à la sécurité et à la réduction des nuisances et à la lutte contre les effets de serre. Comment ne pas réagir devant les discours sur les autoroutes de la mer et laisser s'installer une telle situation sur le non développement du port de Nantes Saint-Nazaire ? Nous risquons demain si nous laissons faire, de voir les navires seulement passer devant l'estuaire de la Loire, sans s'y arrêter.



Scot des questions suite à un diagnostic

Les élus réunis autour des Maires de Nantes et Saint-Nazaire, entendent utiliser le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un document d'urbanisme global imposé par le législateur, qui s'inscrit lui-même dans la DTA (Directive Territoriale d'Aménagement), pour en faire au-delà d'un outil de cohésion, l'instrument d'un «marketing» européen de la bi-métropole estuarienne.

C'est vrai que le SCOT regroupe, avec la Communauté d'agglomération de Nantes (CUN), celle de Saint-Nazaire (CARENE) et les communautés de communes de Loire et Sillon, Coeur d'Estuaire et d'Erdre et Gesvres, une partie vitale du département. Au total 760 000 habitants, dans 57 communes, regroupées pour l'essentiel sur les rives nord de la Loire. Soit près des deux tiers de la population de Loire-Atlantique, 336 000 logements, 1 659 km2, avec 15 % d'espaces urbanisés, espace comptant 200 Km de rives de Loire et 20 Km de littoral. Le diagnostic qui vient d'être présenté au

cours de réunions publiques et sous la forme d'une exposition itinérante, dans chacune de ses 5 composantes, constitue la première phase d'élaboration de ce SCOT. La seconde phase se déroulera en 2005 et finalisera le projet d'aménagement. Enfin, en 2006, les règles d'urbanisme seront établies et s'imposeront aux plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes. En fin d'année, une enquête publique aura lieu et, après son approbation par les élus de son syndicat mixte, le SCOT deviendra applicable en 2007.

La phase actuelle tient cependant, à l'évidence, davantage de l'opération de communication que de l'exercice de démocratie participative. Les élus de gauche et de droite, cohabitant dans le SCOT, y sont parus plus soucieux de se justifier d'être ensemble, que de prendre acte de l'état des lieux et pleinement en considération les interrogations qu'il suscite.

Pourtant, le bilan établi par l'AURAN

(Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nantaise), ne pouvait guère cacher les contradictions et les «questions qui fâchent», ni les failles initiales pourtant visibles dans le périmètre du SCOT et ses alentours.

Pointons ici, rapidement, au moins trois séries de ces questions :

1. Concernant d'abord l'entre-deux des agglomérations : doit-il rester l'«angle mort» qu'il est, de transit au sein d'un espace doré ? Ou, et à quelles conditions, pourrait-il devenir un véritable «trait d'union», incluant les perspectives ouvertes par les futurs équipements structurants : extension portuaire de Donges-Est et futur aéroport de Notre Dame des Landes ?
2. Ensuite, les contours du SCOT englobent certes les agglos de Nantes et Saint-Nazaire, et l'espace intermédiaires des 3 communautés de communes, mais ils laissent

sent à l'écart des parties importantes des Aires Urbaines des deux agglos, où selon l'INSEE, plus de 40 % de la population se déplacent vers ces agglomérations pour aller y travailler. Quelle est cette conception de l'urbanisation qui négligerait ainsi une bonne partie de l'aire d'expansion périurbaine de chacun des deux grands pôles urbains ?

3. En réduisant, enfin, son périmètre au seul Nord-Loire, le SCOT se met-il dans la meilleure situation pour corriger les déséquilibres Nord-Loire / Sud-Loire ? Permet-il de bien prendre en considération que l'axe de l'estuaire, c'est la Loire ? En intégrant comme il conviendrait, et afin de faire face à l'engorgement de ceux de Saint-Nazaire et de Cheviré, la perspective d'un 3ème pont de franchissement de la Loire ?

Autant de grandes questions auxquelles la suite de la procédure du SCOT devra s'efforcer d'apporter des réponses. C'est à nous de continuer à les poser.

Urgence pour l'Humanité

La presse est malade

L'ensemble des grands titres de la presse nationale et régionale est logé à la même enseigne, crise du lectorat et difficultés financières. Régulièrement, des solutions sont annoncées mais, comme quand on met un cataplasme sur une jambe de bois, à chaque fois le mal réapparaît.

C'est ainsi que, il y a quelques temps, Serge Dassault, par ailleurs avionneur, prenait possession de la Socpresse mettant ainsi dans sa besace de nombreux titres régionaux comme Presse Océan pour notre région mais également des titres comme nationaux à l'exemple du Figaro.

Il y a quelques jours, le journal «Le Monde» annonçait l'ouverture de son capital à hauteur d'une cinquantaine de millions d'euros, pour «éponger» les dettes de l'année précédente qui s'élevaient à 130 à 147 millions d'euros selon les sources.

Pratiquement dans le même temps, Edouard de Rothschild, se proposerait de mettre à titre personnel dans le journal de Serge JULY, «Libération» la bagatelle de 20 à 25 millions d'euros se qui représente 30 à 35% du capital du quotidien.

C'est ainsi que l'ensemble de la presse française se retrouve malgré des situations que l'on pourrait croire à priori différentes, dans le même bain, dans une crise sans précédent qui peut mettre directement en cause la pluralité.

Patrick Lee Hyaric, directeur de l'«Humanité» tirait, il y a quelques jours, lui aussi, la sonnette d'alarme sur la situation de son journal, mentionnant à juste raison qu'il subissait en plus de la crise générale de la presse française, le manque de recettes dû au peu de publicité qui lui est octroyé. Malgré cette situation grave pour le pluralisme de la presse française, pour la pérennité des titres, le gouvernement reste campé dans un refus d'ouvrir un dossier urgent et primordial pour la démocratie.

Jean Pierre Raffarin et consorts, préfèrent laisser la presse à la finance et à la spéculation, un choix condamnable et dangereux.

Nous avons rencontré sur cette question Jean-Pierre Landais, membre du Conseil d'administration de la Société des Lectrices et Lecteurs de l'Humanité, qui nous fait part de ses préoccupations et engagements pour la défense du pluralisme au travers le journal communiste.

Défendre le Pluralisme, conquérir de nouveaux lecteurs

NLA : Toute la presse quotidienne nationale est en crise, ce n'est pas une nouveauté, et le dernier Conseil d'Administration de la Société des Lectrices et Lecteurs, le 9 octobre dernier a été consacré à cette question ; qu'en est-il ?

NLA : Bien évidemment, L'HUMANITE est aussi dans la tourmente...

JPL : Le journal progresse en audience (+ 13% sur 18 mois), la Fête a été un grand succès et a été équilibrée financièrement, la célébration du Centenaire a connu un grand retentissement dans toutes les régions, PIF a été (re)lancé ; mais la situation est toujours rendue difficile par le poids des emprunts (1 million d'Euros), la hausse du coût de fabrication (1/2 million d'Euros) et le refus du gouvernement d'augmenter les aides publiques aux quotidiens à faibles ressources publicitaires. Et pourtant l'Humanité est tout près de l'équilibre financier et d'une nouvelle période de développement, il lui faut pour cela obtenir des résultats rapides : conquérir 5 000 nouveaux lecteurs !



Jean-Pierre LANDAIS : Rappelons-nous ce titre à la Une de L'HUMA HEBDO des 9 et 10 Octobre : «VONT-ILS FAIRE MOURIR LA PRESSE ECRITE ?»

Même dotée de beaucoup de capitaux et de publicité, comme au Figaro, au Monde, à Libération ou au Parisien, la presse quotidienne nationale en France est en grand danger : les ventes chutent, les coûts d'exploitation et de diffusion augmentent sans cesse, les aides pourtant garanties par la réglementation (ordonnances issues de la Résistance) diminuent, la concurrence des «gratuits» dans les grandes agglomérations s'affirme, le recul de la lecture s'accroît, les «propriétaires» comme Dassault ne mesurent plus leur arrogance ; tout cela donne un tableau peu réjouissant. D'autant plus que certains rêvent d'une «presse de masse pour le plus grand nombre» avec un contenu aussi pauvre que les «gratuits», associée à une information télévisée qui dévalorise le débat public et joue sur la fatalité et les peurs, tout en imaginant l'arrivée de journaux plus politiques, en direction d'une élite. Dramatique pour la démocratie, non ?



pour faire comprendre les enjeux et réclamer avec la pétition, déjà lancée au printemps dernier, des mesures concrètes pour la lecture des quotidiens, donc de l'Humanité, par les jeunes et pour le soutien à la presse d'opinion ;

- et puis il y aussi une rencontre nationale le 4 décembre à Saint-Denis au siège du journal (1)

NLA : Des objectifs pour la Loire-Atlantique ?

JPL : Bien sûr, j'invite tous les adhérents de S2LH et au delà d'eux tous les lecteurs des Nouvelles de Loire-Atlantique à se mobiliser dans cette bataille, car c'en est une véritablement, pour le PLURALISME et pour la DEMOCRATIE. Je pense en particulier à ceux de nos lecteurs qui sont enseignants en lycée, dans des organismes de formation, à l'université pour qu'ils fassent abonner leur établissement, c'est vital pour l'information des élèves et étudiants ! L'an dernier à la même époque j'avais proposé, via les CDI, à tous les lycées et lycées professionnels de l'Académie l'abonnement de parrainage, aucun ne m'a répondu ; est-ce normal ?

NLA : Et l'Huma-café ?

JPL : Après la «re-visite» fort réussie de Marx par Yvon QUINOU en octobre, nous connaissons une petite baisse d'activité. Notre prochaine rencontre-débat n'aura lieu qu'en janvier, elle aura pour sujet «Paul NIZAN, parmi les écrivains révolutionnaires de l'entre-deux guerres, 1914-1940» avec deux intervenants de qualité : Anne MATHIEU et Régis ANTOINE. Pour suivre, nous évoquerons le «retour» des classes sociales et aussi sans doute la guerre d'Algérie.



(1) article composé le 26/11

Ligné

Cantonale partielle à Ligné

Après Bouaye/Rezé-Sud, de nouvelles élections partielles sont prévues sur le canton de Ligné afin de remplacer Hervé BREHIER qui a du renoncer son siège de Conseiller général dans le cadre de la loi sur le cumul des mandats. Dans ce canton, détenu par la droite, les communistes ont décidé de présenter un candidat. Ce sera notre camarade Patrice CHAPEAU, 38 ans, éducateur technique dans le secteur de la santé et également syndicaliste. La date du scrutin a été fixée au dimanche 12 décembre pour le premier tour et au 19 décembre pour le second tour. Le canton regroupe les communes de Ligné, Le Cellier, Couffé, Oudon, et Mouzeil.



Loire et Sillon

Yannick CHENEAU ne veut pas en rester aux mots

Lors d'une consultation publique de la Communauté de Communes «Loire et Sillon», Yannick CHENEAU, a confirmé l'intérêt de mettre en place un Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale (SCOT). Il a toutefois vivement souligné «qu'il ne faudra pas en rester aux mots». La «cohérence» du développement devra se traduire par des réalisations d'équipements dont l'effort financier sera partagé entre collectivités et communautés voisines (parkings de gare, écoles, équipements culturels, sportif...). L'adjoint au maire de Savenay a aussi souligné qu'il ne se contentait pas de n'avoir «qu'un long trait d'union» en guise de développement économique entre Nantes et Saint Nazaire.

Pornichet : De l'Hippodrome à «Hippocampe»

Le projet «Hippocampe» vise à réaliser une articulation urbaine nouvelle avec le déplacement des pistes de l'hippodrome, la modernisation de la tribune, la construction de logements et la transformation du Port d'échouage en port de plaisance pour accueillir 1000 places supplémentaires. Cette ambition touristique pour la façade atlantique de la CARENE, a été présentée par son Président Joël BATTEUX, sans que les élus des 10 communes concernées aient pu en discuter. Ce qui lui a attiré les foudres du groupe des élus communistes et républicains. «L'enjeu communautaire» représenté par un tel projet n'aura pas suffi à convaincre la Fédération Nationale des Courses Françaises. Elle semble considérer que la restructuration de l'hippodrome est trop coûteuse. On peut se demander si Pornichet a choisi le «bon cheval» pour développer son image touristique dans le cadre de la CARENE...

Saint-Nazaire Soutien actif des élus communistes aux chauffeurs de bus

Tout au long du conflit des chauffeurs de bus (STRAN, STRVN), les élus communistes ont activement soutenu le mouvement, participé aux manifestations, fait des propositions concrètes pour sortir du conflit et construit avec les travailleurs en lutte un début de réflexion pour un vrai service public de transports pour Saint-Nazaire et sa région (voir dans les pages intérieures du journal).

Déchets ménagers Il y a des ordures pas si ménagères que cela !

Traiter les déchets ménagers coûte de plus en plus cher aux contribuables locaux. Les élu(e)s communistes de Nantes Métropole ont donc travaillé sur quelques pistes pour un autre financement : Pour éviter que les usagers soient les seules victimes du surcoût, mettons en place la «Redevance Spéciale» pour les entreprises. C'est légal et c'est un moyen pour réduire les inégalités. La masse de déchets d'origine non ménagère rend indispensable une telle contribution. Il est aussi nécessaire d'inciter les industriels à réduire les emballages et à intégrer le recyclage dès la conception. Les industriels et la grande distribution doivent participer plus largement au financement de la gestion des déchets. Il faut ajouter que l'essentiel de la collecte des déchets est monopolisé par deux groupes qui ont récupéré ce marché, via la délégation de services publics instaurée par la loi SAPIN. Ces groupes maîtrisent la quasi-totalité des centres d'incinération et d'enfouissement avec la ferme intention de profiter de ces marchés nouveaux et du retour sur investissement de la valorisation des déchets.

Taxe sur les jeux Une ressource possible pour l'intercommunalité

Une commune qui possède un casino sur son territoire, bénéficie du produit de la taxe sur les jeux. C'est le cas de Pornichet pour la CARENE, Communauté d'Agglomération de la région Nazairienne et de la Baule pour CAP ATLANTIQUE, la Communauté de la Presqu'île Guérandaise. Ces deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) peuvent en demander le reversement qui sera conditionné par l'accord du Conseil municipal de la commune. **Le produit annuel de la taxe sur les jeux à Pornichet est d'environ 2 800 000 € et 2 000 000 € pour La Baule.**

Congrès des Maires Les Maires se rebellent !



Marc JUSTY, Maire de Saint-Joachim et Jean-Louis LE CORRE, Maire de Trignac, présents au Congrès, ont apporté le soutien de leurs conseils municipaux à leurs collègues du département de la Creuse et de l'Ardèche, engagés dans un bras de fer avec le gouvernement pour conserver les services publics indispensables au développement durable de leurs territoires. Pas moins de 7 Ministres et Secrétaires d'Etat et Jean-Pierre RAFFARIN, lui même sont venus justifier leur politique libérale qui s'apparente par certains de ses volets au démantèlement du territoire. Marc JUSTY et Jean-Louis LE CORRE considèrent, comme la grande majorité des Maires de France, que la fermeture ou la mise en cause du niveau de services dans les bureaux de postes est inacceptable. Ils sont prêts à se mobiliser avec les habitants de leurs communes pour obtenir le développement de ce service de proximité prioritaire.

Trignac :

Jean Louis LE CORRE inaugure le centre de secours



Lors de l'inauguration présidée par Philippe GROSVALET, Président du Syndicat départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le Sous Préfet de Saint-Nazaire et l'élus municipaux, le Maire de Trignac a tenu à souligner l'indispensable reconnaissance due aux pompiers volontaires engagés régulièrement avec leurs collègues professionnels et les excellentes relations qui prévalent entre les pompiers de Saint-Nazaire, Montoir, Saint-Joachim et Trignac.

Dans le cadre du SDIS, a souligné Jean Louis LE CORRE, les pompiers de Trignac ont à «cœur d'assurer leurs missions, même au-delà et sans compter, mais cela suppose aussi d'avoir la volonté de pérenniser un service public moderne, adapté aux conditions technologiques de notre temps».

Décentralisation: DE ROBIEN consulte et interroge!

Il a rappelé après le Congrès de l'Association des Départements de France et des Maires «que les départements disposeront des moyens exactement identiques à ceux de l'Etat pour l'exercice de leurs nouvelles responsabilités». Jean-Louis LE CORRE, vice-Président du Conseil général, sollicité, constate l'absence de transparence tant en ce qui concerne le niveau d'engagement de l'Etat pour les politiques qui se rattache au Fonds Solidarité Logement qu'au niveau de la dotation de décentralisation. Il lui demande d'élaborer une politique du logement qui permette de réduire la crise et encourage le Préfet de Loire-Atlantique à mettre en place d'une politique d'accueil humanitaire pour les populations migrantes en concertation avec les maires et les collectivités territoriales.

Couëron

Michel LUCAS dénonce la dérive des CES

Lors du Conseil municipal du 22 novembre dernier, Michel LUCAS, Adjoint au maire, a dénoncé le total désengagement financier de l'Etat, prévu au plus tard pour dans quatre ans, des contrats emplois solidarité pourtant pompeusement et nouvellement appelés «Contrats d'avenir». «Il ne saurait être question, pour nous, d'équilibrer les budgets des associations en passant des marchés de travaux et en profitant de «main d'œuvre à bas prix» a-t-il souligné. On s'écarterait gravement de la démarche de réinsertion à laquelle la municipalité reste attachée.

Basse Goulaine

Jacques ROUSSEAU dénonce le «Petit Neuilly»

Basse Goulaine a le privilège d'être en tête des communes du vignoble en ce qui concerne les plus hauts revenus moyens annuels (avant Vertou, et Haute Goulaine). Elle est dans le peloton de tête au sein de Nantes Métropole après Sautron et Orvault. Tout cela ne tient pas du hasard. Il faut y voir un choix politique de la majorité municipale conduite par le député maire Serge POIGNANT. Voici quelques années, l'adjoint à l'urbanisme (toujours en place) avait déclaré publiquement qu'il voulait «faire de Basse Goulaine un Petit Neuilly».

On pourrait en rire si cette politique n'avait pas les effets pervers de développer la spéculation foncière, d'exclure les populations à revenus modestes et de ne pas permettre aux enfants de Goulainais de s'installer dans la commune où ils ont grandi. Ce n'est pas avec 5,32% de logements sociaux et la préférence au paiement de la pénalité prévue par la loi SRU que la situation va s'améliorer ! Chaque fois qu'il en a l'occasion Jacques ROUSSEAU dénonce cette politique qui méprise les familles en difficulté et refuse catégoriquement de construire du logement social

Logement social

Payez l'amende, la Communauté Urbaine vous rembourse !

La loi SRU de décembre 2000 impose aux communes d'au moins 3 500 habitants de construire 20% de logements sociaux. Treize communes, membres de la Communauté Urbaine qui ne respectent pas cette obligation doivent payer une amende et sont donc soumises à un prélèvement sur leurs ressources fiscales. Toutefois, étant donné que ces communes sont membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre sans Programme Local de l'Habitat en vigueur au 1er janvier 2004, une contribution leur est due par cet établissement. C'est ainsi qu'en 2004, la Communauté Urbaine de Nantes (CU) reverse à Carquefou : 141 667,31€, à Vertou : 89 048,23 € à Saint-Sébastien : 64 516,26 €, à Basse Goulaine : 21196,15 €. A ce titre, la CU est mise à contribution pour 538 505,34 €. En d'autres termes plutôt que de construire du logement social, payez l'amende, la Communauté urbaine vous rembourse !

mla

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE... JOYEUSES FÊTES

Vous avez été nombreux à acheter votre vin à la Fédération, ces dernières années. Cette année encore, nous vous proposons d'excellents vins à des prix raisonnables. Ces vins vieillissent dans nos caves.



Nous vous proposons une dégustation gratuite le vendredi 17 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h au siège de la Fédération 41 rue des Olivettes à Nantes.

Vous pourrez choisir vos vins pour les réveillons... vous pourrez également commander vos vins à l'aide du bon de commande ci-joint. La livraison s'effectuera le 24 décembre de 10 h à 12 h au siège de la Fédération. Pour ceux qui souhaitent recevoir leur vin à la section de Saint-Nazaire, il est nécessaire de passer commande avant le 18 décembre.

Vous avez aussi la possibilité de commander des huîtres en provenance de Bourgneuf. Pour cela, il vous faut passer commande avant le 18 décembre. Livraison le 24 et 31 décembre à la Fédération de 10 h à 12 h.

En achetant votre vin et vos huîtres, vous participez au financement du PCF.

Notre carte des vins 2004



Vins	Millésime	Prix unitaire	Quantité	Prix à régler
Vins blancs secs				
• Muscadet Sèvre et Maine Domaine de Guérande	2003	3 € 20		
• Gros plant Domaine de Guérande	2003	2 € 50		
• Sancerre	2002	8 €		
• Sancerre	2003	8 €		
Bordeaux				
• Bordeaux supérieur Château Haut Barillot	2001	5 €		
• 1ères Côtes de Blaye Les Graves de David	2002	5 € 20		
• Côtes de Bourg Château Haut Maco	1998	6 € 50		
• Côtes de Castillon Château Grimon	1999	6 € 50		
Château Grimon	2000	6 € 50		
• Graves Château Mongarède	1996	7 € 70		
Château Cabanneux	1997	8 € 40		
Château La Motte Despujols	1995	10 € 50		
Château Lafont-Menaut (Pessac Léognan)	2000	10 €		
• Médoc Château Moulin Livran	1998	9 € 60		
Château Guiraud Peyrebrune	1995	10 € 30		
• Listrac Château Capdet	1995	10 €		
Moulin de Bayron	1993	8 €		
• Fronsac Château Renard	1996	9 € 50		
Château Plain Point	1998	10 € 80		
• Canon Fronsac Château La Roche Gaby	1996	9 € 50		
• Margaux Château Loyac	1994	15 €		
Château La Tour de Bessan	1996	15 € 50		
Château Bellegarde	2001	12 € 20		
• Saint-Estèphe Château Graves de Pez	1996	12 € 50		
• Saint-Emilion Château Yon Tour Figeac	1998	11 €		
Château Yon Tour Figeac	1999	11 €		
Château Haut Roc Blanquart	1996	10 € 20		
• Saint-Emilion Grand Cru Château Guillemin La Gaffelière	1994	12 € 50		
Château Guillemin La Gaffelière	1998	14 €		
Château Guillemin La Gaffelière	1999	14 €		
• Pomerol Château Beaugard	1994	16 €		
Château La Fleur du Roy	1996	16 € 50		
• Lalande de Pomerol Château de Bel Air	1998	15 € 20		
Bordeaux liquoreux				
• Loupiac Château Loupiac Gaudiet	1999	8 € 90		
Château Loupiac Gaudiet	2000	8 € 90		
Anjou				
• Bonnezeau Cotillon blanc	2001	9 € 40		
• Saumur Champigny Etoile de Molène	2000	6 €		
• Anjou rouge Cotillon blanc	2001	4 € 50		
Domaine des Varennes	2000	4 € 80		
Champagnes				
• Henri Giraud Tradition Brut		15 € 60		
• Henri Giraud Cuvée Réserve		17 €		
Les huîtres				
Huîtres N° 4	les 50	13 €		
	les 100	25 €		
Huîtres N° 3	les 50	15 €		
	les 100	28 €		
Total de la Commande				

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....

Jeu

«La vigne et le vin»

Question N° 1 :

Comment appelle t'on la 1/2 bouteille de vin ?

- a) la gamine
b) la pitchoune
c) la fillette

Question N° 2 :

Comment s'appelle le jus extrait du raisin avant la fermentation ?

- a) le moût
b) le sirop
c) le pur jus

Question N° 3 :

Quel est le cépage dominant dans le Médoc ?

- a) le Pinot noir
b) le Cabernet sauvignon
c) le Merlot

Question N° 4 :

Quel est le bois le plus utilisé pour la fabrication des barriques ?

- a) le chêne
b) le châtaignier
c) l'acacia

Question N° 5 :

Le Brouilly est un cru de

- a) Bourgogne ?
b) Beaujolais ?
c) Bordelais ?

Question N° 6 :

Le Blanc de Blancs est un champagne

- a) sans bulle ?
b) dont la robe est extrêmement claire ?
c) réalisé exclusivement à partir de cépages blancs ?

Question N° 7 :

Quel est le nom d'un célèbre verre à dégustation agréé par l'INAO ?

- a) le redoutable
b) l'impitoyable
c) l'infaillible

Question N° 8 :

Quel est l'autre nom du Tokay d'Alsace ?

- a) Chasselas
b) Pinot gris
c) Pinot blanc

Question N° 9 :

Qu'ajoute t'on au jus de raisin pour éviter de tourner au vinaigre ?

- a) du sucre
b) de l'eau
c) du soufre

Question N° 10 :

Chassez l'intrus

- a) Riesling
b) Muscadet
c) Bourgogne aligoté
d) Gros Plant
e) Edelwicker

Le jeu est sans obligation d'achat. A renvoyer à la Fédération avant le 14 janvier 2005.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....